

**SYNDICAT MIXTE
D'AMÉNAGEMENT ET DE PROMOTION
DE LA TECHNOPOLE DE L'AGGLOMÉRATION MANCELLE**

COMITE SYNDICAL
Séance du 25 février 2020

DELIBERATION n°2020-16

Rapporteur : M. le Président

OBJET : Affaires Economiques – Carrés Blancs : réservation d'une salle blanche au Centre de Pathologie Maine-Normandie

Par délibération en date du 12 juin 2019, vous avez accepté de mettre à la disposition du Centre de pathologie Maine Normandie (CPMN), spécialisé dans l'anatomo-cyto-pathologie, un ensemble de locaux situé au sein des Carrés Blancs, propriété du SMAT, et en tout premier lieu une « salle blanche » classée ISO7 présentant un taux réduit de particules de poussières, d'une superficie de 40 m², afin d'y localiser un plateau technique.

L'installation du CPMN dans les locaux des Carrés Blancs est effective depuis septembre dernier.

Aujourd'hui, le CPMN a pour projet de regrouper au Mans dans un délai assez court (de 12 à 24 mois) les activités de son laboratoire du Mans et d'Alençon, dans un environnement approprié.

Les Carrés Blancs semblent correspondre à sa recherche, soit pour une phase transitoire, soit à plus long terme.

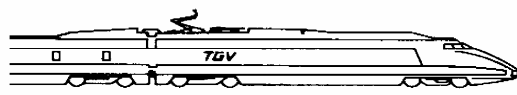
Cependant, ce regroupement nécessite une phase d'études et le CPMN souhaite que durant cette période, soit pour une durée maximum de 18 mois, le SMAT lui réserve la location d'une deuxième « salle blanche » de 50 m², actuellement disponible au sein des Carrés Blancs.

Pour sa part, le CPMN s'engagerait à utiliser dès que possible cette salle, et en tout état de cause avant l'expiration du délai de 18 mois.

La location de cette nouvelle salle se ferait sur la base tarifaire et la progressivité adoptée pour la location de la salle de 40 m².

Compte tenu de l'intérêt particulier de cette installation au sein des Carrés Blancs, je vous remercie de bien vouloir donner votre accord à la réservation au profit du CPMN pour une durée de 18 mois maximum, de la « salle blanche » de 50 m² portant la référence SB1.

ADOPTÉE



Extrait du Registre des Délibérations

du Comité Syndical



SEANCE du mardi 25 février 2020

L'an deux mille vingt, le mardi 25 février à 14 heures, les membres du Comité Syndical, sur convocation et ordre du jour adressés et affichés le mardi 18 février 2020 se sont réunis salle de Le Mans Innovation, 57 Boulevard Demorieux au Mans, sous la Présidence d'Olivier BIENCOURT, Président du Syndicat Mixte.

Sont présents :

Olivier BIENCOURT - Thierry COZIC - Véronique RIVRON - Patricia CHARTON - Claude JEAN - Gilles JOSSELINE - Jean-Marc LAFFAY - Didier REVEAU - Jean-François SOULARD - Patrick DESMAZIERES - Dominique AMIARD.

Absents et excusés :

Vanessa CHARBONNEAU - Dominique LE MENER - Noël PEYRAMAYOU - Christophe ROUILLON - Anne BEAUCHEF - Alexis BRAUD - Gilles LEPROUST - Olivier SASSO - Catherine GOUHIER.

Mme Véronique RIVRON remplit les fonctions de Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du jeudi 16 janvier est approuvé.

Les Membres ci-dessus désignés ont signé au Registre après délibération en séance.

Le décompte des voix sur chaque question soumise au vote du Comité Syndical a été effectué conformément à l'article 6 des statuts du Syndicat modifié par arrêté préfectoral du 14 août 2018.